



Finances locales 2017

Les élus de petites villes prennent la parole

L'APVF donne la parole aux maires de petites villes pour mieux connaître la réalité économique et financière de ces territoires, comprendre leurs décisions et leurs difficultés et relayer toutes leurs attentes pour 2017.

Pour ce 8^{ème} entretien, retrouvez Xavier Nicolas, Maire de Senonches



Xavier NICOLAS

Maire de Senonches

En partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations



Carte d'identité de la ville

Commune : Senonches

Type d'EPCI : Communauté de communes

Nombre d'habitants : 3 121

Budget de fonctionnement : 3 M€

Budget d'investissement : 1.5 M€

Nombre de budgets annexes : 2



APVF : Quelle est la situation financière à Senonches ?

Xavier Nicolas : La situation reste saine, mais se dégrade lentement chaque année. Nous avons encore quelques marges de manœuvres mais, au moment où, malgré la baisse des dotations, il est demandé aux collectivités territoriales de réaliser toujours plus d'économies, nous nous faisons imposer certaines dépenses. Sans remettre en cause le bien fondé de ces dépenses, nous constatons que la masse salariale progresse alors que les effectifs stagnent. Ces progressions sont liées au GVT ou encore aux évolutions de la grille indiciaire, mais elles ne relèvent pas de la décision du maire. Plusieurs dépenses contraintes pèsent également sur nos budgets comme l'accessibilité ou encore la rénovation énergétique des bâtiments. Ces dépenses sont sans doute nécessaires mais le maire n'est qu'un exécutant au service de l'Etat.

Il faudrait que le législateur soit davantage responsabilisé quant à l'impact financier de ses décisions sur les collectivités locales et en ce sens, je suis favorable à une logique de décideur/payeur. Sur des politiques aussi importantes et aussi lourdes financièrement que l'accessibilité, par exemple, il faudrait que l'Etat apporte un soutien financier au bloc local.

Nous sommes donc pris entre deux feux : d'une part, l'obligation de réduire la voilure sur les dépenses du fait de la baisse des dotations, et, d'autre part, l'obligation d'assumer des politiques décidées unilatéralement par l'Etat et qui sont très coûteuses pour les petites villes.

APVF : Disposez-vous encore d'un levier fiscal ?

XN : On ne peut pas accroître la fiscalité locale qui est déjà lourde pour nos concitoyens. Les taux n'avaient pas évolué depuis quinze ans. Avec les évolutions des périmètres intercommunaux et l'augmentation de la fiscalité intercommunale, la ville a dû baisser ses taux, le manque à gagner étant remplacé par une augmentation de l'attribution de compensation. Mais cela signifie pour la ville qu'en cas d'inflation ou de variation des bases, les attributions de compensation étant figées, les recettes ne seront plus dynamiques.



APVF : Etes-vous inquiet du projet d'exonération de taxe d'habitation du nouveau Président de la République

XN : Oui car à supposer même que la compensation à l'euro près soit bien respectée, le bloc local ne bénéficiera plus de dynamisme sur cet impôt. Depuis la suppression de la taxe professionnelle, le bloc local a vu son levier fiscalité des entreprises amputé. Il est à craindre qu'à l'avenir, le seul levier restant ne porte que sur les taxes foncières avec la problématique des bases et les limites que cela comprend. En d'autres termes, l'autonomie financière du bloc local pourrait bien être réduite comme cela est déjà le cas pour les régions.

Il y a peut-être eu par le passé des abus en matière de fiscalité locale, mais aujourd'hui les maires deviennent des gestionnaires et moins des porteurs de projets.

Ils devront apprendre à gérer des enveloppes fermées.

De surcroît, cette mesure pourrait s'avérer contre-productive sur le plan des investissements publics locaux. En effet, nous ne bénéficierons plus du retour fiscal sur nos investissements en lotissements d'habitations tel qu'on pouvait en bénéficier jusqu'à présent. Les projets seront donc plus difficiles à mener alors même que de nous avons encore besoin de construire des logements, compte tenu du vieillissement de la population et du desserrement familial.



APVF : Quelles doivent être les priorités en matière de dotations dans le prochain quinquennat ?

XN : Les disparités de dotation par habitant entre les strates sont trop fortes. A compétence équivalente, l'Etat a créé des inégalités importantes entre les communautés urbaines et les communautés de communes. Certes les grands pôles urbains ont des besoins et des charges de centralité fortes, mais ces besoins et ces charges sont tout aussi importants en zone rurale (équipements culturels, sportifs, maisons de santé pluridisciplinaires, maisons de services au public, déploiements de la fibre optique...). Les différences de dotations de fonctionnement par habitant sont devenues beaucoup trop criantes.

La réforme de la DGF doit permettre de réduire ces inégalités et créer une réelle dotation de centralité pour nos petites villes centres. La centralité ne peut pas seulement être appréciée en fonction de la population mais en fonction d'un socle de services publics indispensables à nos concitoyens. Il faut arrêter avec ces politiques qui privilégient quelques cas particuliers de grandes villes au détriment de toutes les autres collectivités territoriales.

De plus, la qualité de la gestion des élus n'est pas assez récompensée. Il faudrait envisager une bonification de certaines dotations en fonction de ratios de gestion. Je suis conscient que cette idée peut être très complexe à mettre en place car il faudra tenir compte des transferts de compétences ou encore des choix de gestion comme les délégations de services publics. C'est pourquoi ces ratios devront être souples mais cette idée gagnerait à être creusée.

APVF : Faut-il envisager de nouvelles recettes locales ?

XN : Sur tout le territoire national, les écarts de potentiel financier par habitant varient de 1 à 1 000 selon les collectivités sans aucune justification. Ces inégalités ne peuvent plus durer. Encore une fois, nous devons réfléchir à un socle de service minimum à la population et en même temps, mettre en place un niveau de recette minimum pour que les collectivités puissent assurer ces services. Lorsque l'on observe certains équipements pharaoniques construits dans quelques grandes villes, on se dit que cet argent public aurait largement pu servir à réimplanter des services publics sur tout le territoire national. L'État a cautionné un système injuste depuis de longues années. Il est désormais urgent d'y mettre un terme au nom des valeurs républicaines auxquelles nous sommes attachés qui sont notamment l'égalité et la fraternité.

Si vous souhaitez apporter votre témoignage, contactez-nous à l'adresse suivante :
ltartour@apvf.asso.fr